



TURCOT

Janvier 2014

Table des matières

- [Lancement du comité de bon voisinage Turcot](#)
- [Début des travaux de réaménagement des rues Saint-Jacques, Saint-Rémi et Pullman](#)
- [Début des travaux de construction d'un pont d'étagement au-dessus de la rue Angers](#)
- [Travaux en cours - Fermeture définitive de l'avenue de Carillon](#)
- [Travaux en cours - Construction d'une portion du nouveau boulevard Pullman](#)
- [Travaux en cours - Démantèlement du bâtiment situé au 4103 rue De Richelieu](#)
- [Pour nous joindre](#)

Lancement du comité de bon voisinage Turcot

Dans le but de faciliter les échanges avec les riverains concernant la gestion des impacts liés aux travaux, le ministère des Transports met en place un comité de bon voisinage. Une rencontre d'information se tiendra prochainement pour permettre d'en apprendre davantage sur ce comité et de faire le point sur les travaux à venir en 2014.

Date: Mardi 11 février 2014

Heure: 19 h à 21 h

Lieu: Centre récréatif, culturel et sportif Saint-Zotique (75 square Sir-George-Etienne-Cartier, Montréal)


Ces rencontres permettront de faire le point sur les travaux, d'aborder les préoccupations de chacun et de travailler à mettre en place des solutions communes. Les rencontres du comité se tiendront en soirée, toutes les six à huit semaines.

Par ailleurs, le Ministère continuera de collaborer au comité de bon voisinage du Centre universitaire de santé McGill (CUSM), où la communication est déjà bien établie avec la communauté environnante.

Pour plus d'informations, consultez la section [Comité de bon voisinage](#) du site Web Turcot.

[Haut de la page](#)

Début des travaux de réaménagement des rues Saint-Jacques, Saint-Rémi et Pullman



Dans le cadre des travaux préparatoires de Turcot, le Ministère entreprendra, à compter du 3 février prochain, les travaux de réaménagement des rues Saint-Jacques, Saint-Rémi et Pullman. Ces travaux, qui s'échelonneront sur deux ans, comprennent notamment le démantèlement de la bretelle d'entrée Saint-Jacques de l'autoroute 720 en direction est ainsi que la reconfiguration du profil de la rue Saint-Jacques. En effet, l'intersection Saint-Jacques/Saint-Rémi/Pullman doit être abaissée d'environ un mètre, ce qui permettra d'éviter un rehaussement équivalent des futures structures de l'échangeur Turcot.

Aucune entrave à la circulation n'est prévue durant le mois de février, qui servira principalement à la mobilisation de chantier et à l'installation d'un écran antibruit. Ensuite, l'entrepreneur procédera à la fermeture complète et définitive de la bretelle d'entrée Saint-Jacques de l'autoroute 720 en direction est. Ces travaux sont prévus au mois de mars. Cet accès sera reconstruit à partir du futur boulevard Pullman dans une phase ultérieure du projet Turcot. D'ici là, les usagers sont invités à poursuivre sur la rue Saint-Jacques jusqu'à la rue de la Cathédrale pour rejoindre la prochaine bretelle d'entrée pour l'autoroute 720 est.

Des fermetures de courte durée sont prévues sur les autoroutes 15 et 720 afin de procéder au démantèlement de cette bretelle. Le ministère des Transports informera les usagers de la route au moment de la fermeture. Des fermetures partielles sur les rues Saint-Jacques et Saint-Rémi seront également nécessaires selon les différentes phases des travaux, mais un lien sera maintenu en tout temps sur ces voies de circulation.

[Haut de la page](#)

Début des travaux de construction d'un pont d'étagement au-dessus de la rue Angers

Toujours dans le cadre des travaux préparatoires, un chantier débutera sur la rue Angers, entre les rues Roberval et Cabot, à compter du 17 février prochain. Il s'agit de la construction d'un pont d'étagement qui permettra le passage des futures voies de l'autoroute 15 au-dessus de la rue Angers, ainsi que l'abaissement du profil de cette rue. Les travaux se dérouleront principalement de jour, mais certaines phases pourraient exceptionnellement avoir lieu le soir et durant les fins de semaine. La rue Angers demeurera ouverte à la circulation locale entre la rue Saint-Patrick et l'avenue de l'Église, mais le tronçon entre les rues Roberval et Cabot sera fermé à la circulation. La rue Cabot demeurera ouverte à la circulation locale entre les rues Saint-Rémi et Angers. Le lien piétonnier sera maintenu dans l'axe de la rue Angers durant toute la durée des travaux.

[Haut de la page](#)

Travaux en cours - Fermeture définitive de l'avenue de Carillon



Les travaux de l'avenue de Carillon se poursuivent du côté nord des voies ferroviaires avec la construction du mur de soutènement. Les travaux du côté sud, près de la rue Notre-Dame, sont pratiquement complétés, si ce n'est que de l'aménagement paysager qui sera réalisé au printemps.

[Haut de la page](#)

Travaux en cours - Construction d'une portion du nouveau boulevard Pullman



Dans la cour Turcot, la construction du futur boulevard Pullman et de quatre structures se poursuit. À ce jour, aucune particule d'amiante n'a été détectée dans l'air. Les travaux ont complètement repris à la suite de la mise de place de mesures de protection des travailleurs. Ce chantier se poursuivra sans entrave à la circulation jusqu'au mois de novembre 2014.

[Haut de la page](#)

Travaux en cours - Démantèlement du bâtiment situé au 4103 rue De Richelieu



Les travaux de démantèlement du bâtiment situé au 4103, rue De Richelieu sont en cours. Le travail a principalement lieu à l'intérieur du bâtiment alors que l'entrepreneur procède à l'enlèvement de l'amiante sur les matériaux. Un écran antibruit sera installé avant le début du démantèlement du bâtiment. Dans une perspective de développement durable, les composantes du bâtiment seront recyclées dans une proportion d'au moins 80 %.

Entre deux diffusions du bulletin Turcot ou encore pour plus d'information sur les travaux en cours, nous vous invitons à consulter la [section Travaux](#) du site Web. Outre les entraves et les mesures d'atténuation, vous y trouverez les chemins de détour et des photographies des travaux.

[Haut de la page](#)



Le bulletin applique la Politique de confidentialité du ministère des Transports du Québec.

Si vous désirez vous abonner au bulletin, cliquez sur [abonnement](#)

Si vous considérez non satisfaisantes les conditions qui y sont décrites, vous pouvez retirer votre nom en cliquant sur [désabonnement](#).